

## Service NEGOCIATION – EXPERTISE

Nos tarifs au 1<sup>er</sup> mars 2023

### MANDAT DE MISE EN VENTE

#### Avec ou Sans exclusivité

Barème d'honoraires de négociation TTC	Tarif TTC
Prix fixé inférieur à 200.000 €	5 %*
Prix fixé au-delà de 200.001 € et inférieur à 600.000 €	3 %*
Prix fixé au-delà de 600.001 €	2 %*
Si le bien est situé à + de 25 km de l'Etude	Sur demande
Forfait minimum	3.000,00 €

(\*) Pourcentages appliqués par tranches cumulatives

### MANDAT DE RECHERCHE

#### Avec ou Sans exclusivité

Honoraires à la charge du client acquéreur qui nous confie sa recherche	5% TTC
---	--------

## HONORAIRES DE MISSION

### RAPPORT D'EXPERTISE

Evaluation détaillée, objective et précieuse vis-à-vis de l'Administration Fiscale ; elle permettra au Notaire expert de défendre efficacement le dossier en cas de litige (divorce-procédure...)

### L'expertise Notariale est opposable à l'Administration Fiscale

Montant Hors Taxe	500,00 €
TVA 20 %	100,00 €
<b>**Forfait TTC d'un seul bâtiment à expertiser</b>	<b>600,00 €</b>
Plusieurs bâtiments à expertiser	Sur demande

(\*\*) Nos tarifs seront majorés des frais de déplacement si le bien concerné est situé à plus de 25 km de l'Etude de Maitre BOUDROT (devis sur demande).